



HAL
open science

La "guerre" des manuels scolaires en France: l'égalité des sexes dans la tourmente du genre

Natacha Ordioni

► **To cite this version:**

Natacha Ordioni. La "guerre" des manuels scolaires en France: l'égalité des sexes dans la tourmente du genre. Lhioui, Zohra, Chekrouni, Amal (coord.); Université Moulay Ismail, Meknès, Maroc. Manuels scolaires et culture de l'égalité des genres, p. 25-49, 2018, 978-9920-36-585-7. hal-04817269

HAL Id: hal-04817269

<https://univ-tln.hal.science/hal-04817269v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA "GUERRE" DES MANUELS SCOLAIRES EN FRANCE : L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LA TOURMENTE DU GENRE

Natacha Ordioni, *Babel*, EA 2649

"Il n'y a que le néant qui soit neutre"¹, affirmait Jean Jaurès au début du siècle dernier. Dans cette perspective, le contenu des programmes scolaires n'est pas un élément universel et objectif: il symbolise les luttes d'influence que se sont livrés les différents pouvoirs dans l'histoire - et le double visage de l'école.

D'une part, elle prépare chacun à la place qui sera la sienne dans la division sociale du travail (Bourdieu et Passeron, 1970). C'est aussi un lieu central de la construction des différenciations sexuées : les jeunes filles françaises sont longtemps élevées "pour la vie privée, dans la vie privée" (Dupanloup, 1867 : 27). Et en dépit de l'action de la Révolution française en faveur du principe d'égalité, les "bonnes intentions" qui avancent que l'instruction doit "exister pour tous, les deux sexes" (Talleyrand, 1791) ne seront pas concrétisées. En effet, l'idée qui prévaudra est que l'éducation des filles, subordonnée aux besoins masculins, doit avoir pour but de les préparer à leur futur rôle d'épouse et de mère, au nom d'un supposé "vœu de la nature" (Rousseau, 1662)². Jusqu'en 1880, date de création des premiers lycées féminins, l'enseignement secondaire public est interdit aux filles, tandis que ses contenus demeurent fortement différenciés selon le sexe (Mayeur, 2008).

Dans le même temps, l'école incarne l'instrument de contestation privilégié de ces discriminations et un espace clé du changement social, comme en témoigne l'accent placé par le mouvement des *Lumières* sur le rôle de l'Éducation permanente dans la création d'une société d'individus libres, égaux et éclairés.

Une des dimensions décisives du développement économique réside dans l'expansion scolaire. En France, après une première étape (1880-1945), les années 1960 signent l'émergence d'un processus de massification mixte qui va s'étendre à l'université.

En conformité avec la Convention des Nations Unies relative à la lutte contre les discriminations, le décret du 31 octobre 1961 inaugure un nouvel objectif : il préconise d'éliminer toute conception stéréotypée des rôles sexués à l'école. Depuis lors, circulaires, conventions et autres textes de loi se sont succédé sans parvenir à démontrer leur efficacité. En

¹ *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, octobre 1908.

² *Émile ou de l'éducation*, livre V,

http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/emile/emile_de_education_5.pdf, consulté le 16-5-2017.

effet, plusieurs études ont mis au jour l'omniprésence des représentations sexuées et sexistes dans les manuels scolaires. C'est ainsi que l'analyse du contenu d'un échantillon de manuels du cours préparatoire (CP) laisse apparaître la forte sous-représentation numérique des personnages féminins, cantonnés dans l'espace privé et la sphère domestique, au détriment de leur engagement dans des loisirs extérieurs et manuels ou des activités sportives¹.

En 2013, les *ABCD de l'égalité* - un programme visant à lutter contre "le sexisme et les stéréotypes de genre" a été introduit à titre expérimental dans 10 académies et 600 classes de l'école primaire. Suite à une violente campagne de calomnies et de rumeurs et un appel au boycott², l'expérimentation a été abandonnée en juin 2014 et remplacée par un plan d'action moins ambitieux³. Le retrait des *ABCD de l'égalité* n'a pas tari l'action des "anti-genre", engagés au sein de nombreuses structures⁴, tandis que le pape François s'est invité dans la polémique en 2016 en critiquant les manuels scolaires français - qui propageraient "un sournois endoctrinement à la théorie du genre"⁵.

À partir de ce cas concret, l'objectif de ce travail est de retracer les circonstances de cet échec et de décrire la montée des nouvelles formes de résistances et d'activisme qui s'exercent à l'encontre du principe d'égalité des sexes à l'école. Il s'agit aussi de prendre acte des conséquences de cette offensive et d'en tirer les leçons en termes stratégiques.

Dans cette perspective, une première partie retrace l'évolution historique des contours de la politique de l'égalité des sexes à l'école en France, et identifie quelques étapes de la controverse des *ABCD de l'égalité*. La deuxième partie démontre que les conséquences de cet "abandon" débordent ce seul programme pédagogique. L'analyse des acteurs et du contenu de la propagande des groupes anti-genre (articles, tracts, films, sites...) laisse apparaître les enjeux idéologiques d'un activisme d'envergure internationale de long terme, qui trouve un terrain d'élection privilégié dans la fin de "l'école-sanctuaire" (Dubet, 2000)⁶. Dans cette perspective, la référence à une soi-disant "théorie du genre" ne relève pas de la méconnaissance mais s'apparente à une arme rhétorique visant à réactiver la légitimité du principe de la naturalité de l'ordre et de la hiérarchie entre les sexes.

¹ "Étude des représentations sexuées et sexistes dans les manuels de lecture du CP", Centre Hubertine Auclert, 2015.

² "Théorie du genre » : l'appel au boycott qui alarme l'école", *Le Monde*, 29-01-2014.

³ "L'abandon des ABCD de l'égalité, symbole de l'abdication idéologique de la gauche", *Le Monde*, 02-07-2014.

⁴ Par exemple "L'observatoire du genre", "Civitas", "Égalité et réconciliation", "Manif pour tous", "Vigilgender"...etc

⁵ "Le pape accuse les manuels scolaires français de propager la « théorie du genre", *Le Monde*, 3-10-2016.

⁶ "La fin de l'école-sanctuaire", F. Dubet, *Libération*, 16-02-2000.

Première partie : Introduction et abandon des *ABCD de l'égalité* : chronologie et exemples

I- Le contexte

L'objectif de lutte contre les stéréotypes dans l'enseignement apparaît dès les années 1960, conformément aux directives des Nations Unies. En France, quatre principales sources réunissent les textes officiels sur l'éducation (décrets, arrêtés, circulaires...) : le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, le Journal Officiel, le Journal Officiel de l'U.E., le code de l'Éducation.

Réglémentés par le code de l'Éducation, les "manuels scolaires" désignent un ensemble d'éléments pédagogiques hétérogènes (images, documents, activités, exercices, fichiers interactifs...) élaborés par les spécialistes d'une discipline. Les auteurs sont sollicités par des éditeurs privés qui prennent appui sur les programmes nationaux conçus par l'État, sans toutefois être soumis à habilitation ni contrôle. Il revient aux enseignants eux-mêmes de choisir un manuel pour "faire cours".

Conventions, lois, fiches pédagogiques

La décennie 1980 est celle de la multiplication des textes législatifs relatifs à l'égalité des sexes à l'école, grâce à une politique volontariste dirigée par la militante féministe Yvette Roudy, nommée ministre des droits des femmes. C'est ainsi qu'un premier arrêté (12 juillet 1982) cible la lutte contre les préjugés sexistes tandis que la loi d'orientation Jospin (1989), poursuit un objectif plus global.

Trois principales thématiques émergent :

- La question de la santé et de l'éducation à la sexualité, et de ses liens avec les stéréotypes, qui peuvent conduire à l'homophobie et au sexisme (1998, 2000, 2001, 2003, 2008, 2011, 2013)
- La question de l'égalité des chances : l'année 2000 est celle de la première Convention Interministérielle "De la mixité à l'égalité des chances", qui sera reconduite en 2006 puis entre 2013 et 2018 "pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif". Trois principales directions : 1. Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes ; 2. Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les sexes ; 3. S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

- La question des violences à l'école (2006, 2008, 2009, 2010, 2011). En janvier 2012, la terminologie évoque pour la première fois la question des "stéréotypes de genre" et de "l'identité de genre", notamment "inversée" (*garçon manqué, garçon efféminé*), étroitement associée aux pratiques de harcèlement scolaire.

Leur inefficacité relative

Insensibles à la multiplication des directives, conventions, circulaires et décrets, les stéréotypes sexués sont demeurés omniprésents dans les manuels scolaires. Un grand nombre de travaux aboutit à des constats identiques : les femmes y sont sous-représentées quantitativement, reléguées dans la sphère domestique et l'espace privé (Richert, Rignault, 1997), toutes disciplines et tous niveaux confondus (La HALDE, 2008). Une autre étude montre que dans sept manuels de lecture du CP (1996-2003), on rencontre une majorité de petites filles "sages" et vêtues de robes et de jupes, souvent incompatibles avec leur participation à des activités sportives, tandis que l'activité professionnelle de leurs mères n'est qu'exceptionnellement évoquée, et que les hommes sont déconnectés de leurs rôles de pères (Fontanini, 2007). Quinze ans plus tard, l'analyse d'un échantillon de vingt-deux manuels de lecture du CP ne montre que peu d'évolution : les personnages féminins demeurent sous-représentés (39%), et les femmes sont toujours dépourvues de métier. Et si même le secteur de l'enseignement ne représente qu'une minorité de femmes (45%), les proportions semblent encore plus déconnectées du réel dans les services (34%), la santé (29%), les sciences (3,4%) ou la police (1,1%) (Centre Hubertine Auclert, 2015). L'étude des manuels d'histoire-géographie révèle quant-à-elle l'éviction des femmes de l'histoire politique et le biais androcentré de leurs rares mentions – qui tendent à mettre en avant leur qualité de "fille de", "d'épouse de" ou de "mère de" (la HALDE, 2008).

Les ABCD de l'égalité

En 2013, devant l'apparente incapacité de l'Éducation Nationale à appliquer ses propres directives, un rapport de l'Inspection Générale¹ dresse un constat sévère sur la politique d'égalité entre les sexes : traversée par de multiples cloisonnements, elle manquerait de relais, et pâtirait de l'accumulation d'actions non reliées entre elles par une vision d'ensemble.

¹ Inspection Générale de l'Éducation Nationale, *L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements*, Ministère de l'Éducation Nationale, 2013.

Les *ABCD de l'égalité* visent à ouvrir la voie à une nouvelle dynamique au niveau d'objectifs poursuivis de longue date. Ceci doit être rendu possible par l'instauration d'une approche transversale qui engage l'ensemble des matières enseignées, dans la perspective de transmettre en classe une culture de l'égalité et du respect entre les sexes. Envisagé en un premier temps sous la forme d'une expérimentation limitée à dix académies volontaires et 600 classes pendant l'année scolaire 2013-2014, ce dispositif doit être généralisé en septembre 2014.

Les *ABCD de l'égalité* résultent de la collaboration entre le ministère de l'éducation, celui des droits des femmes, et diverses associations, en particulier *Liberté aux joueuses*, créée par Nicole Abar, une ancienne sportive de haut niveau, révoltée par les discriminations subies par l'équipe féminine de football qu'elle entraînait. Les *ABCD de l'égalité* incarnent son combat pour agir sur les pratiques des acteurs de l'éducation et les préjugés des élèves.

II- Les *ABCD de l'égalité* : exemples et inscription théorique

Un site internet¹ dédié réunit des ressources destinées aux enseignant.e.s : conférences et interviews, séquences pour la classe, ressources documentaires – dont certaines ont été créées pour l'occasion, tandis que d'autres s'inspirent de travaux antérieurs.

Au plan théorique, outre l'influence des travaux réalisés par la sociologie française de l'éducation à partir des années 1980, l'échantillon de fiches pédagogiques que nous avons analysé² s'inscrit au sein de deux principaux courants. Le premier est d'inspiration culturaliste, école qui se développe aux États-Unis entre 1930 et 1950, et qui met l'accent sur l'influence de l'éducation et de la culture nationale dans la construction de la personnalité des individus. Ce point d'ancrage est aussi celui de la thèse développée dans les années 1970 par E. Gianini Belotti (*Du côté des petites filles*), qui souligne l'influence déterminante de la socialisation sexuée au niveau des jouets.

Les concepts majeurs de la psychologie sociale sont également sollicités : les stéréotypes sont définis et analysés à la lumière des théories américaines des années 1960, qui s'interrogent sur leur fonction (Sherif, 1969) ou mettent en lumière leur influence sur la performance – *l'effet Pygmalion* mesure notamment l'effet des représentations de l'enseignant sur la réussite de l'élève (Rosenthal et al., 1968).

¹<http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/accueil.html> (le site n'est plus accessible aujourd'hui).

² Huit fiches pédagogiques ABCD de l'égalité, et un ensemble d'autres documents ("p'tits égaux", "17 fiches pédagogiques pour l'apprentissage de la mixité", "Quelle égalité" (M. Babillot), inscrits dans les "outils de l'égalité filles/garçons du réseau Canopé").

Les *ABCD de l'égalité* font donc appel à des théories sociales cristallisées de longue date, qui recèlent peu de contenus ambigus et subversifs. Leur originalité réside surtout dans leur parti pris : il s'agit de transférer des concepts jusqu'alors figés dans le marbre des circulaires vers la pratique pédagogique concrète. Ils ont pourtant déchainé les passions.

III- L'appel au boycott de l'école et le retrait des *ABCD de l'égalité*

C'est à partir de 2011 que les manuels de SVT destinés aux Premières L et ES consacrent quelques pages au thème de la construction sociale de l'identité sexuelle et à la question du "genre", conformément au nouveau programme de sciences de la vie et de la terre (SVT) (*Journal officiel* du 28 août 2010). Le 30 août 2011, faisant écho aux critiques adressées deux mois auparavant par des associations catholiques, 80 députés UMP demandent au ministre de l'Éducation le retrait de ces manuels scolaires à travers une pétition, invoquant une référence inappropriée à "la théorie du genre sexuel", et citant notamment l'extrait suivant issu du manuel *Hachette* :

"Le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin. Cette identité sexuelle, construite tout au long de notre vie, dans une interaction constante entre le biologique et contexte socioculturel, est pourtant décisive dans notre positionnement par rapport à l'autre. Devenir un individu sexué fait partie intégrante de la construction identitaire"¹.

L'appel au boycott de l'école qui se déroule deux années plus tard est orchestré par Farida Belghoul, militante française d'origine algérienne qui s'engage dans la lutte antiraciste des années 1980 avant de devenir enseignante, et de se rapprocher à partir de 2013 de l'association politique d'extrême-droite *Égalité et Réconciliation* (Alain Soral). Après avoir diffusé sur internet plusieurs vidéos de critique des *ABCD de l'égalité*, elle fonde le mouvement des *Journées de Retrait de l'école* (JRE) :

"A partir de janvier 2014, retirons nos enfants de l'école un jour par mois : choisissez ce jour en concertation avec le comité local dont vous dépendez sans prévenir les enseignants. Vous justifierez l'absence de votre enfant le lendemain par le motif suivant : journée de retrait de l'école pour l'interdiction de la théorie du genre dans tous les établissements scolaires"².

¹ <http://www.nd-chretiente.com/dotclear/index.php?post/2011/06/18/Pétition-contre-la-théorie-du-Genre> , consulté le 28-11-2024.

² <http://jre2014.fr/> consulté le 28-11-2024.

Chaque comité local est chargé d'organiser une JRE mensuelle dans sa région. L'appel à la mobilisation passe notamment par l'envoi de *textos* aux parents d'élèves en vue de diffuser la rumeur :

"Pour tous ceux qui ont des enfants qui vont à l'école ATTENTION le 27 janvier 2014 journée de Retrait de nos enfants de l'Ecole. Le choix est simple soit on accepte la "théorie du genre" (ils vont enseigner à nos enfants qu'ils ne naissent pas fille ou garçon, mais qu'ils choisissent de le devenir!!! Sans parler de l'éducation sexuelle prévue en maternelle à la rentrée 2014 avec démonstration...), soit on défend l'avenir de nos enfants".

Même si l'appel au boycott de l'école n'a qu'un impact localisé – une centaine d'écoles, sur 48 000 ont été perturbées, presque la moitié des académies ont été touchées, de façon très inégale: "dans deux écoles de Strasbourg, près d'un tiers des élèves manquait à l'appel"¹. Farida Belghoul poste également sur *You Tube* la vidéo d'un témoignage de mère d'élève, accusant une institutrice de maternelle de diffuser "la théorie du genre", et d'avoir déculotté deux enfants de trois ans afin qu'ils échangent des caresses sexuelles². L'institutrice porte plainte et en 2017, Farida Belghoul est condamnée à payer une amende de 8000 euros pour complicité de diffamation.

Suite à la violente campagne menée à leur encontre, en juin 2014, en dépit de l'évaluation positive de l'Inspection Générale³ et de la pétition de soutien d'un collectif d'associations, de syndicats, de chercheurs et praticiens⁴, l'expérimentation des *ABCD de l'égalité* est abandonnée par le gouvernement⁵. Comment comprendre cette capitulation ? Quels acteurs ont empêché la poursuite de l'expérience ? Derrière la lutte contre ce programme pédagogique, quels enjeux se profilent ?

Deuxième partie Acteurs et enjeux de la controverse sur la "théorie du genre"

I- L'invention de la "théorie du genre"

Les études de genre : un champ hétérogène

Jusqu'en 1950, la plupart des travaux de recherche qui envisagent la question des femmes font référence au "sexe". Le problème est que ce terme est polysémique, puisqu'il désigne à la fois

¹ "Théorie du genre" : l'appel au boycott qui alarme l'école, *Le Monde*, 29 janvier 2014.

² <http://www.lemonde.fr>, 5 mars 2015.

³ Évaluation du dispositif expérimental « ABCD de l'égalité », Rapport n° 2014-047, Juin 2014.

⁴ M. Hamon, généralisez les ABCD de l'égalité", *Le Monde*, 19 juin 2014.

⁵ "Égalité filles-garçons : le gouvernement abandonne les ABCD", *Le Monde*, 28 juin 2014.

une dimension anatomique (le corps) et psychosociale (les caractéristiques associées à chaque sexe, ses "qualités" et "défauts" supposés). Les chercheuses s'inscrivent dans la thématique des "études féministes" puis, à partir de la fin des années 1970, dans celle des "rapports sociaux de sexe" (NC Matthieu, C. Guillaumin, C. Delphy). Les études féministes ne constituent pas un champ unifié au plan théorique – s'opposent notamment les analyses différentialistes (Kristeva, Cixous, Irigaray), qui mettent l'accent sur l'irréductibilité de la différence biologique entre les sexes, et l'approche universaliste, qui interprète la hiérarchisation entre les sexes comme une construction sociale inégalitaire (de Beauvoir).

La notion de « genre », utilisée depuis les années 1960 aux EU (*gender studies*) recouvre un ensemble de recherches en sciences sociales (psychologie, sociologie, anthropologie) sur la différence sexuelle.

En France, le terme de "genre" est d'usage beaucoup plus tardif et a rencontré d'importantes résistances. Par exemple, en matière de développement, alors que l'approche genre se constitue en dimension incontournable des discours et politiques de l'ensemble des organisations internationales et ONG - la Conférence de Mexico (1975) "sur le statut des femmes" visant notamment à éliminer les discriminations entre les sexes – la France reste longtemps "absente de ce grand mouvement du savoir et de recherche d'un développement équilibré et durable dont les femmes autant que les hommes pourraient être bénéficiaires" (Bisilliat, 2001 ; Ordioni, 2005).

En outre, le "genre" recouvre une grande variété de significations et d'approches théoriques. Par exemple, il apparaît quelquefois comme simple synonyme du mot "femme" – au lieu d'évoquer "les études féministes", on parle alors "d'études de genre", ou bien une simple catégorie grammaticale (féminin, masculin et neutre). Une autre pratique réside dans sa substitution au terme "sexe" – par exemple quand on évoque "la différence de genre". Un usage fréquent consiste à l'utiliser pour désigner les dimensions sociales et culturelles du sexe biologique. Quand il est utilisé comme synonyme du concept de *rapports sociaux de sexe*, il désigne des relations de pouvoir qui traversent l'ensemble des champs sociaux et il s'agit alors de raisonner en termes d'inégalités. Enfin, l'approche constructiviste de la notion de genre (Butler, Zimmerman) qui est celle qui a rencontré les plus vives résistances en France (Vidal, 2006), identifie le genre à une "performance", une "construction" : "Il n'est pas de rapport au corps qui n'ait déjà été interprété à travers des significations culturelles (...) par définition, le sexe n'a jamais été autre chose que le genre" (Butler, 1990 : 8). Cela signifie qu'on ne peut opérer de traduction directe de la dimension associée au sexe anatomique, qu'en parler implique

forcément d'utiliser un langage, et donc de procéder à une traduction symbolique qui nous inscrit dans un cadre de pensée traversé par des normes.

Nous verrons plus loin que cette dernière dimension est ciblée prioritairement par les détracteurs de "la théorie du genre", car elle réfute le principe de l'antériorité d'une dimension purement biologique – et contribue à la dénaturalisation de l'ordre sexuel.

L'Église catholique

Dès le milieu des années 1990, le Vatican instaure une réflexion très active sur les études de genre et construit le concept de "théorie du genre", laissant imaginer que l'homogénéité des recherches sur le genre permettrait de les réduire à une "théorie" unique. En 2005, dans un lexique "des termes ambigus et controversés"(...) ¹, le Vatican s'inquiète de ce que la "théorie du genre" provoquera davantage de dégâts que ceux occasionnés par l'idéologie marxiste ².

En juillet 2011, dans un ouvrage publié par le Conseil Pontifical pour la famille ³, différents auteurs mettent en garde contre l'action des organisations internationales en faveur du genre, notamment à propos de la conférence de Beijing (1995). Selon le point de vue religieux, en remettant en cause la distinction ontologique entre les sexes, la "théorie du genre" menace de détruire le couple, la famille, et jusqu'au fondement même de l'humanité.

Le pape François lui-même a réveillé la polémique en octobre 2016 en accusant les manuels scolaires français de propager un « sournois endoctrinement à la théorie du genre ». Sa remarque est fondée sur l'anecdote rapportée par un père de famille catholique, dont le fils, interrogé pendant un repas de famille sur ce qu'il veut faire plus tard, a répondu : "Être une fille". La ministre de l'éducation réagit vivement et déclare "regretter cette parole pour le moins légère et infondée", "victime de la campagne de désinformation massive conduite par les intégristes" ⁴. Elle désigne notamment "*La Manif pour tous*", dont la présidente Ludovine de la Rochère a été reçue par le souverain-pontife le 12 juin 2014, et s'est déclarée "encouragée" dans son action par les propos du pape ⁵.

¹ Paru en 2003 en Italie.

² "Le Vatican s'inquiète de l'expansion de la "théorie du genre", AFP Infos Françaises, 7 juin 2005.

³ Anatrella, T., *Gender. La Controverse*, Pierre Tequi, Paris, 2011.

⁴ "Critiques après les propos du pape sur la « théorie du genre » dans les manuels scolaires", *Le Monde*, 3 octobre 2016.

⁵ <http://www.famillechretienne.fr>, 3 octobre 2016.

La Manif pour tous

Depuis la décennie 2000, une multitude d'associations d'inspiration religieuse, qui visent à promouvoir les valeurs de la famille traditionnelle, ont vu le jour. C'est fin 2012 qu'une réunion parisienne entre les membres d'une trentaine d'entre-elles tente d'élaborer une stratégie de lutte contre le projet de loi sur le mariage entre personnes de même sexe¹, et crée dans cette perspective le collectif de *la Manif pour tous*.

À grands coups de déclarations, pétitions et rassemblements, ses membres vont nourrir l'offensive initiée par Farida Belghoul contre les *ABCD de l'égalité* et la "théorie du genre". Mais très vite, la scission de la *Manif pour tous* avec ses deux premières cofondatrices – Frigide Barjot et Béatrice Bourges - est consommée, révélant le durcissement du mouvement – "marre de passer pour des Bisounours"² – qui laisse la place au *Printemps français*, dirigé par Béatrice Bourges, tandis que Ludovine de la Rochère prend la tête de la *Manif pour tous*, suite à des désaccords quant à la suite à donner au mouvement³.

En dépit du retrait des *ABCD de l'égalité*, la *Manif pour tous* demeure très mobilisée par la question du contenu des manuels scolaires : "On retire le label, mais le contenu demeure. (...) Le gouvernement prend les Français pour des crétins. *La Manif pour tous* sera probablement dans la rue le week-end du 4-5 octobre pour protester".⁴ Toute une série de dispositifs de veille ont également été mis en place, comme *l'Observatoire de la théorie du genre*, ou les collectifs de parents, *VigiGender*, créés en 2013, et qui visent à lutter "contre la diffusion du Gender", notamment en se présentant aux élections de parents d'élèves⁵.

L'analyse des composantes de *la Manif pour tous* démontre toutefois que seules 15 des 37 associations qui la constituent auraient une existence légale, tandis qu'une large majorité d'entre elles, d'orientation familialiste, est liée à un mouvement religieux⁶ - de nature catholique⁷, mais aussi d'obédience protestante⁸ ou musulmane⁹.

L'évolution récente révèle la politisation croissante de ce mouvement. Née en décembre 2013 dans le sillage de *la Manif pour tous*, l'association politique *Sens commun*, qui vise à revenir

¹ Qui s'incarnera dans la promulgation de la *loi Taubira* du 17 mai 2013.

² "Qui se cache derrière le label "Printemps français"?", *Libération*, 13 avril 2013.

³ "La Manif pour tous divisée sur la suite à donner au mouvement", *Le Monde*, 27 mai 2013.

⁴ *Libération*, 30 juin 2014.

⁵ <http://www.vigi-gender.fr/election-des-parents-deleves>

⁶ "Derrière la grande illusion de la "Manif pour tous"", *Le Monde*, 21 mars 2013.

⁷ Confédération Nationale des associations familiales catholiques, Familles de France, Le Cler Amour et Famille...

⁸ Fédération Nationale des associations nationales protestantes, Comité protestant évangélique pour la dignité humaine.

⁹ Les Musulmans pour l'Enfance, Les Musulmans pour la Famille, Fils de France.

sur la *loi Taubira*, et intégrée à l'UMP¹ dès sa création, a constitué un soutien actif du candidat à l'élection présidentielle François Fillon.

Ceci révèle une évolution notable du positionnement de la droite française, qui avait amorcé à partir de la fin de la décennie un mouvement de "modernisation" sexuelle, notamment en matière de politique familiale : c'est ainsi que le projet de Nicolas Sarkozy (2009) proposait notamment un "statut du beau - parent ou du tiers" - qui n'excluait pas l'homoparentalité - et une forte augmentation des places en crèches².

Les acteurs politiques

La rhétorique qui se diffuse durant la décennie 2000 peut être interprétée comme une tentative pour instrumentaliser la thématique des droits des femmes et le courant féministe, en vue de promouvoir une idéologie de "l'identité nationale" qui s'opposerait à l'Islam - comme en témoigne notamment le ministère éponyme entre 2007 et 2009.

C'est dans cette perspective et au nom de la "laïcité", qu'en juin 2011, dans le cadre des "États généraux de la reconquête" préalables à l'élection présidentielle, en conclusion des 26 propositions du "Pacte Republicain", l'UMP propose "d'introduire, dès la maternelle, des séances consacrées à la mixité et au respect hommes-femmes". En outre, la mise en œuvre du premier plan de lutte contre le harcèlement à l'école, de même que la première introduction du terme "genre" dans les manuels scolaires de SVT, en 2011, prennent place durant le ministère de l'éducation de Luc Chatel, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Le basculement vers une idéologie officielle moins favorable à la thématique des droits des femmes accompagne le changement de présidence (2012) et le vote de la loi *Taubira*. C'est ainsi que l'action de Farida Belghoul, qui cible prioritairement les familles musulmanes des quartiers populaires dans sa lutte contre les *ABCD de l'égalité* comme celle de Frigide Barjot, qui se rend le 30 mars 2013 à l'invitation de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) et déclare : "on sera deux millions mais on ne le sera pas sans vous (musulmans) ! Vous êtes ceux qui feront basculer la loi" contribuent sans doute en partie à leur éviction de *la Manif pour tous*, et à son recentrage sur des publics qui ne heurtent pas la problématique "raciale" et "religieuse" des soutiens politiques du mouvement : comme le résume E. Fassin : "Lutter contre la démocratie sexuelle, ou contre la démocratie raciale, il faut choisir" (2014 : 39). C'est ainsi qu'après avoir en un premier temps manifesté sa compréhension envers les parents d'élèves, le

¹ Union pour un Mouvement Populaire, parti politique français (2002-2015).

² "Sarkozy recompose la famille", *Le JDD*, 13 février 2009.

secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, s'inscrit finalement en faux contre l'action de Farida Belghoul et incite les parents à envoyer leurs enfants à l'école¹.

Sur l'autre bord de l'échiquier politique, la reculade du gouvernement socialiste, qui renonce aux *ABCD de l'égalité* sous le poids de la rumeur, interpelle une partie de la communauté scientifique². D'autant que le ministre de l'éducation chargé leur mise en application, Vincent Peillon (VP), paraît bien loin de maîtriser son sujet (extrait) :

Journaliste : "Il y a en ce moment un débat sur la théorie du genre et l'introduction de la théorie du genre" (..)

VP : "Il n'y a pas de débat sur la théorie du genre, on l'a dit à plusieurs reprises, aucun, et par contre il faut lutter contre toutes les discriminations (...). Nous sommes pour l'égalité fille garçon, pas pour la théorie du genre (...)". Interview du ministre de l'éducation, Vincent Peillon, talk Orange/le Figaro, 29 mai 2013.

En dépit de ses tentatives pour éclairer la question des *ABCD de l'égalité* et ses multiples démentis sur la pseudo "théorie du genre", la nomination de Najat Vallaud Belkacem comme ministre de l'éducation va susciter une campagne extrêmement virulente des partisans de *la Manif pour tous*, pour lesquels la nomination de "l'égérie de la théorie du genre" au poste de ministre de l'éducation constitue "une provocation". La diabolisation de la ministre laisse apparaître des relents xénophobes – mettant l'accent sur ses origines étrangères, en dépit de sa réussite emblématique du modèle républicain : "Une Marocaine musulmane à l'Éducation Nationale" (*Minute*) ou "L'ayatollah, ministre de la Rééducation Nationale" (*Valeurs actuelles*). La campagne de dénigrement de la ministre n'épargne pas son propre camp : l'ancien député socialiste Julien Dray déclare que "La théorie du genre à l'école, c'est la conséquence de l'influence d'un féminisme qui s'est radicalisé. Najat, elle, est sur la ligne des féministes ultras américaines, qui sont en train d'émasculer les sexes !" (*L'Express*, 5 mars 2014).

II- Interprétations et perspectives

Spécificités et contradictions du modèle républicain français

La violence de la réaction associée à l'introduction des *ABCD de l'égalité* surprend. En effet, le programme pédagogique s'attache uniquement à appliquer quelques concepts répétés inlassablement depuis les années 1970 dans une kyrielle de textes officiels qui n'ont pas généré de polémiques ni de remous, sans développer de nouveau concept subversif. La réaction semble

¹"Théorie du genre": Copé condamne finalement les boycotts d'école", *Le Monde*, 29 janvier 2014.

²"Égalité des sexes à l'école : machine arrière, toute !", *Mediapart*, 15 janvier 2015.

donc démesurée, qu'elle porte sur l'expérimentation des *ABCD de l'égalité* ou sur la question de l'enseignement d'une supposée "théorie du genre". La comprendre implique en premier lieu de la réinscrire dans le nouveau contexte qui s'amorce dans les années 2000 et se concrétise durant la décennie suivante dans la *loi Taubira* qui ouvre le droit au mariage aux personnes de même sexe. En effet, en dépit de sa tentative pour inscrire son projet dans une perspective universaliste – un mariage "pour tous"- le modèle alternatif de famille qu'il propose est perçu par ses détracteurs comme le reflet du communautarisme. Le rôle central de la famille hétérosexuelle, perçue depuis le XIX^e siècle comme constitutive du contrat social républicain, conduirait à identifier tout modèle alternatif comme source de chaos social (Robcis, 2013).

L'école, qui incarne le pilier central de ce modèle républicain, est donc au cœur de la polémique, car elle serait "gangrénée" par une "théorie" susceptible de détruire "la famille" et la société française toute entière. Comme la *loi Taubira*, la "théorie du genre" vient "d'ailleurs". C'est ainsi que la ministre de la Justice, qui a notamment été représentée par les détracteurs de sa loi comme un "gorille" menaçant la France, est aussi la cible d'un déluge de commentaires haineux et racistes qui durera plusieurs années – "Qu'elle reparte dans sa brousse, les lianes l'attendent!"¹. La nomination de Najat Vallaud-Belkacem comme ministre de l'Éducation a quant-à-elle été critiquée à cause de ses origines marocaines - #NVB est à moitié marocaine, donc soumise au roi du Maroc (@CapuPatriote, 27 août 2014) et musulmanes, tandis que le site "Riposte laïque" évoque "L'effrayant regard de sorcière de Belkacem devant un garçonnet français transformé en fillette"². Des discours de haine sont également adressés à Judith Butler, spécialiste des questions de genre. De passage à l'université de Bordeaux pour recevoir le diplôme de docteur Honoris Causa, elle est violemment interpellée par l'intervention de quelques membres du groupe d'extrême-droite antisémite "Renouveau français" qui vocifèrent des slogans hostiles. Dans la même verve, un article publié sur le site internet "Égalité et Réconciliation" - "Pourquoi une si forte présence juive dans le mouvement féministe américain?" donne lieu à un commentaire éloquent – "À l'origine de la théorie du genre il y a une juive lesbienne américaine ! Judith Butler." (30 mai 2013).

Ces quelques exemples confirment les conclusions alarmantes du rapport de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) (1^{er} mars 2016), qui met en garde la France contre la banalisation des discours de haine et l'accroissement des violences racistes, islamophobes, antisémites, homo et transphobes³.

¹ Marie-Ange Cardis-Meyer, élue Les Républicains, page Facebook, 14 octobre 2015, 18h.

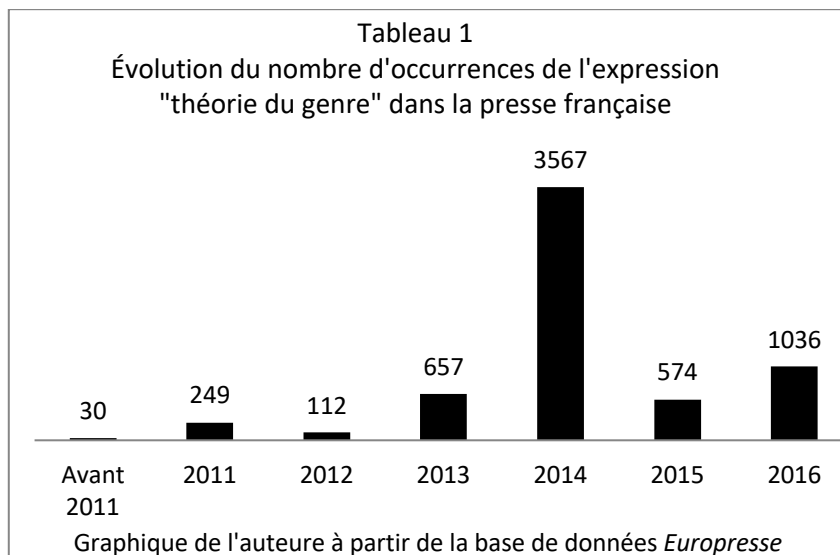
² ripostelaique.com , 30 août 2014. (il s'agit d'un garçonnet qui joue avec un poupon dans une crèche).

³ <https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/France/FRA-CbC-V-2016-001-FRE.pdf>

Dans cette perspective, la "guerre" des manuels scolaires et l'invention de la "théorie du genre" ne relèvent ni de la méconnaissance des réalités enseignées ni d'un déficit d'information.

Méconnaissance ou stratégie ?

Nous avons vu plus haut que l'Église Catholique s'était émue du développement d'une supposée "théorie du genre" dès la deuxième moitié des années 1990, en réaction aux premières conférences sur les droits des femmes organisées par les Nations Unies. La rumeur de son enseignement à l'école en France, notamment dans le cadre des *ABCD de l'égalité*, est plus tardive et culmine en 2014 (tableau 1) :



Dès 2013, la communauté scientifique réagit contre la rumeur, et plusieurs pétitions sont élaborées, dont une recueillera 15000 signatures¹. Ses instigateurs démentent fermement les insinuations malveillantes et s'élèvent contre la campagne de dénigrement engagée à l'encontre des *ABCD de l'égalité*. Ils tentent aussi d'éclaircir le sens des concepts : "NON, la prétendue « théorie du genre » n'existe pas, mais, oui, les études de genre existent. Le genre est simplement un concept pour penser des réalités objectives (...) OUI, les programmes scolaires invitent à réfléchir sur les stéréotypes de sexe (...)". Dès lors, l'information sera reprise par un très grand nombre de médias – en 2014 : "En sciences, la "théorie du genre" n'existe pas", "La théorie du

¹ LES ÉTUDES DE GENRE, LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION : LA BONNE RENCONTRE, www.petitionpublique.fr, 2 février 2014.

genre n'existe pas", "Il n'existe pas "une" théorie du genre"¹, puis en 2016, suite à l'intervention du pape François.

Pourtant, en dépit de ces innombrables mises au point, l'expression "théorie du genre" ne cessera d'être désignée à la vindicte par les détracteurs des programmes de l'égalité des sexes à l'école. Ceci démontre que si le paradigme de la méconnaissance s'applique à l'usage erroné de l'expression par les non-spécialistes, son emploi par les *antigender* relève en revanche d'une démarche rhétorique préméditée et stratégique. En effet, l'imposition d'une expression stéréotypée comme "théorie du genre" peut être interprétée comme l'instauration d'un "programme de perception" (...) "contribuant à imposer une manière autorisée de voir le monde social" et "à faire la réalité sociale en la nommant" (Bourdieu, 1981, 2015 : 474).

La stratégie portera ses fruits – et le retrait des *ABCD de l'égalité* "brise l'élan" des programmes d'égalité filles-garçons, balaie le terme de "genre" de la documentation, tandis que plusieurs spécialistes évoquent le "recul idéologique" du nouveau plan d'action, dont certaines ressources pédagogiques iraient même "dans le sens d'un renforcement des stéréotypes de genre"². D'autres effets dommageables sont à noter: par exemple, en décembre 2016, le conseil régional Île-de-France annonce qu'il ne financera plus les projets scientifiques sur la thématique "genre, inégalités, discriminations", une première depuis dix ans : "on ne subventionnera pas la théorie du genre", affirme Valérie Pécresse³.

Un autre argument auquel vient se heurter le paradigme de la "méconnaissance" a trait à la dimension internationale du mouvement *antigender*.

En effet, depuis la décennie 2000, en Europe, en même temps qu'on peut noter une évolution légale favorable à la lutte contre les discriminations de genre, augmentent les crimes de haine et la mobilisation de l'Église en faveur de la famille traditionnelle. Ce double processus a notamment pris place dans plusieurs pays de l'ex-bloc soviétique, dont la Géorgie, la Hongrie, la Slovaquie ou la Pologne, où dès 2012, le ministre de la justice s'élève contre la Convention du Conseil de l'Europe sur les violences à l'égard des femmes est "hautement idéologique" et menace "les valeurs de la famille polonaise traditionnelle" (Korolczuk, 2015). L'opposition européenne n'est pas sans rappeler les vives controverses qui se sont déroulées sur ce thème aux États-Unis dans les années 1990. En revanche, le développement du réseau internet a favorisé une globalisation croissante de ces mouvements, qui témoignent d'une coordination

¹ Notamment : *Sciences et Avenir*; ww.bfmtv.com 29 janvier 2014; *Mediapart*, 30 janvier 2014, *Le Point*,;31 janvier 2014; *Libération*, 3 février 2014.

² "Égalité filles-garçons : l'élan brisé", *Le Monde*, 6 mars 2015.

³ *La Croix*, 15 décembre 2016.

croissante. C'est ainsi que la présidente de la *Manif pour Tous* s'est récemment rendue en Finlande en vue de soutenir les partisans du "Mariage véritable"¹.

La cooccurrence de ces mouvements constitue un argument supplémentaire qui empêche toute interprétation en termes de "méconnaissance". Au-delà des convergences observées, le mouvement *antigender* ne procède pas d'une logique historique comparable dans les pays où il n'y a jamais eu de réel mouvement d'émancipation des femmes (ex pays socialistes), et dans ceux où l'égalité est plus avancée, et où il s'apparente à une régression (*backlash*) (Grabowska, 2015).

L'inégalité entre les sexes derrière le paravent du genre

C'est notamment le cas en France, où l'abandon des *ABCD de l'égalité* et l'invention de la "théorie du genre" incarnent un retour en arrière incontestable.

En effet, même si "la théorie du genre" alias "Le Gender" – est définie par ses détracteurs comme "un concept qui promeut l'indifférenciation sexuelle, au sens large, c'est-à-dire incluant la sexualité"², et laisse ainsi imaginer un ciblage spécifique – celui de la théorie constructiviste du genre développée par la philosophe Judith Butler, cette hypothèse ne résiste pas à l'épreuve de l'étude de la propagande et notamment des affiches du mouvement.

Celles-ci révèlent un tout autre objectif : il s'agit de redonner toute leur place aux stéréotypes de genre, représentés comme les piliers indispensables de la socialisation de l'enfant et nécessaires à l'ordre sexuel et social (Annexe 1).

Conclusion

À la lumière de ce travail, il apparaît que l'abandon du programme pédagogique des *ABCD de l'égalité* ne peut être compris à la lumière d'un déficit d'information qu'une meilleure pédagogie aurait permis d'éviter. Il révèle la montée de nouveaux enjeux pour l'école, transformée en arène centrale du combat que livrent les détracteurs du modèle de l'égalité des sexes. La force du mouvement *antigender* réside dans la rencontre entre différents acteurs dont les ambitions, pourtant hétérogènes, trouvent un terrain d'entente dans la réhabilitation d'un ordre qui se revendique comme naturel, fondé sur le principe de la complémentarité hiérarchique entre les sexes.

¹ *La Croix*, 1 mars 2017.

² <http://www.vigi-gender.fr/labcd-du-gender>

L'invention de la "théorie du genre", à l'image de la théologie métaphysique, fonde quant-à-elle son existence sur le pouvoir symbolique de la "nomination" comme mode d'institution d'un nouveau concept : chaque nouvelle citation constitue une preuve de son existence et conduit à sa validation. Le tour de passe-passe est complet quand la perception s'arrête sur le concept faussement ciblé "d'indifférenciation sexuée". Le "genre" est ici instrumentalisé en paravent d'une visée de restauration des dimensions les plus archaïques de l'inégalité entre les sexes, au plan éducatif, de la morale et de la loi.

Il se pourrait toutefois que la logique de manipulation mise en œuvre se heurte aux principes même qu'elle déploie. En effet, la critique à l'égard du "conditionnement" subi par les élèves conduit les détracteurs des programmes d'égalité à valider indirectement un principe inverse à leur logique : celui de l'influence décisive de la socialisation sur les comportements sexués, au-delà des déterminations biologiques supposées intangibles.

En outre, l'ouverture du débat sur la notion de "genre", et le jeu même du programme méthodique de "réfutation" (Popper, 2006), contribuent à valider la scientificité et à populariser des notions qui jusqu'alors ne dépassaient pas le cercle très limité des spécialistes, ouvrant vers une diffusion accélérée - et inespérée - des études de genre et de certains de leurs concepts centraux.

Quelles leçons de l'échec des *ABCD de l'égalité* pour le féminisme et la lutte pour l'égalité des sexes? Outre l'inefficacité des stratégies s'attachant à faire œuvre pédagogique en matière de "théorie du genre", face au flou sémantique qui l'entoure aujourd'hui, le genre est-il encore une catégorie utile d'analyse? (Scott, 2010)

Bibliographie

Bisilliat Jeanne, "La dynamique du concept de "genre" dans les politiques de développement en Afrique", *Revue Afrique contemporaine*, La Documentation Française, 196, 2001.

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *La Reproduction*, Les Éditions de Minuit, 1970.

Bourdieu Pierre, Cours au collège de France, *Sociologie générale*, vol.1, 1981-1983, Seuil, 2015.

Butler Judith, *Gender Trouble*, New-York, Routledge, 1990, traduction française 2005.

Dupanloup Félix, *Mr Duruy et l'éducation des filles*, Librairie Wattelier, 1867.

Fassin Éric, "Extrêmes droites en tous genres", *Lignes* 3, n° 45, 2014.

Fontanini Christine, "Les manuels de lecture du CP sont-ils encore sexistes?", *Actualités de la recherche en Éducation et en Formation*, 2007.

Gianini Belotti Elena, *Du côté des petites filles*, Éditions des femmes, 1974.

Grabowska Magdalena., "Cultural War or Business as Usual", in *Anti-Gender movements on the Rise?*, vol. 38, Heinrich Böll Foundation, Berlin, 2015.

Korolczuk Elżbieta., "The War on Gender" from a Transnational Perspective – Lessons from Feminist Strategising", in *Anti-Gender movements on the Rise?*, op.cit.

Mayeur Françoise, *L'éducation des filles au XIX^e siècle*, Librairie académique Perrin, 2008.

Ordioni Natacha, "L'approche genre, outil de développement ou dispositif idéologique au service de la "bonne" gouvernance mondiale ?" In G. Froger et al. (dir), *Quels acteurs pour quel développement ?*, Gemdev-Khartala, 2005.

Popper Karl, *Conjectures et Réfutations*, Payot, 2006.

Rignault Simone, Richert Philippe, *La représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, rapport au Premier ministre, La documentation française, 1997.

Robcis Camille, *The law of kinship*, Cornell University Press, 2013.

Rosenthal Robert, Jacobson Lenore, *Pygmalion in the classroom*, New-York, 1968.

Scott Joan, "Fantasmes du millénaire: le futur du "genre" au XXI^e siècle", *Clio*, n°32, 2010.

Sherif Muzafer, Wood Carolyn, *Social psychology*, New York, Harper & Row, 1969.

Tisserant Pascal, Wagner Anne-Lorraine (s/d), "Place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires", Rapport réalisé pour la H.A.L.D.E, 2007.

Vidal Jerome, "À propos du féminisme. Judith Butler en France : Trouble dans la réception", *Mouvements*, 47-48, 2006.

Annexe 1 : Pas touche à nos stéréotypes de genre (*La Manif pour tous*)



PAS TOUCHE À NOS STÉRÉOTYPES DE GENRE!
La Manif pour Tous

